



BOYCOTT DU CTS du SPIP 44 **DU 6 DECEMBRE 2017**

Madame la Présidente du CTS,

Nous avons repris le chemin du dialogue social en participant au CTS de septembre.

Or, aujourd'hui vous refusez de porter à l'ordre du jour deux points majeurs d'actualité:

- la réorganisation du service RH et du secrétariat en MO avec une mobilité forcée
- les sanctions de trois CPIP

Pourquoi Madame, ne pas dialoguer avec les OS représentatives sur ces sujets qui sont des prérogatives du CTS? Sachez Madame, que d'autres CTS dans d'autres SPIP débattent sans censure de situations individuelles liées au fonctionnement de service.

Les sujets mis à l'ordre du jour auraient mérité un vrai travail de concertation avec les OS, tant les difficultés sont prégnantes et impactent au quotidien la santé et les conditions de travail des personnels.

Comment les OS peuvent-elles tenir leur place dans un tel climat de sanctions, de calomnie et de diffamation ? Comment retravailler sereinement ensemble désormais?

Nos trois collègues sont sanctionnées et diffamées sans que le fait fautif soit défendu et établi. Rappelons qu'au départ il s'agit d'une évaluation de fin de formation au ton négatif disproportionné. Au regard des témoignages de nos collègues présents, il s'agit d'un non-événement.

Vous démontrez à nouveau Madame, que le SPIP 44 n'a pas droit au dialogue social.

Oui Madame, la CGT sera toujours là pour défendre avec force les droits de collègues injustement méprisés.

Les représentants CGT au CTS
Le 6 décembre 2017